À une assemblée ordinaire tenue le 4 juillet 2014 à 19h30 à la salle de conférence du bureau municipal, à laquelle étaient présents les conseillers suivants et la conseillère suivante:

Messieurs Gaëtan Lalande, Gilles Payer, Michel Longtin, Michel Bédard, Daniel Berthiaume et madame Doris Larose.

Sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale est aussi présente.

14-07-17466 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

Que,

L'assemblée régulière soit ouverte à 19h35.

Adoptée.

14-07-17467 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

Adoptée.

14-07-17468 Lecture et adoption des procès-verbaux du 6 juin 2014 et du 25 juin 2014

Il est résolu à l'unanimité

Que,

La lecture des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 6 juin 2014 et de l'assemblée extraordinaire du 25 juin 2014 soit exemptée et que lesdits procès-verbaux soient adoptés.

Adoptée.

FINANCES

14-07-17469 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de juin 2014

Il est résolu à l'unanimité

Que,

La lecture des comptes du mois de juin 2014 au montant de 195 678,30\$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 17665 au no 17741 et les prélèvements no 3622 à 3651 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 1580.81\$ soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

Que.

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

1

verso

<u>Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de juin 2014</u>

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de juin 2014 est déposé au Conseil pour considération pour une dépense totale de 45 748.16 \$

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Dinel, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de juin 2014.

Claire Dinel, dg.

Claire Dinel, dir.-gén.

14-07-17470 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 26 juin 2014

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 26 juin 2014 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée.

14-07-17471 Transferts budgétaires

Considérant la recommandation de la directrice générale à l'effet de procéder à des transferts budgétaires au budget 2014 ;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les transferts budgétaires présentés, par le journal 148, écriture # 108, recommandés par la directrice générale, soient approuvés.

Adoptée.

14-07-17472 Transfert de la réserve à l'immobilisation pour l'achat d'équipements

Considérant la création d'une réserve au montant de 25 000\$ pour l'achat d'équipements pour le département des travaux publics;

Considérant qu'il y a lieu de transférer une partie de la réserve au fonds d'investissement pour l'année 2014;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le conseil autorise le transfert du montant de 20 000\$ du poste 59 131 47 « surplus affecté – garage » au poste 23 810 000 « excédent de fonctionnement affecté ».

SUJET DU MOIS: DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

Présentation au sujet de la méthode de cueillette des ordures.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

ADMINISTRATION

Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de juin 2014 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 4 juillet 2014»

Contribuables : Monsieur Gordon Macpherson- APPLP: Demande de remboursement des frais d'analyse de l'eau des lacs à 50%. Demande des résidents- monsieur De Passillé: Demande de patrouille sur le chemin Preston. Lettre de monsieur Claude St-Jean: Demande une explication à l'effet que sa candidature n'a pas été retenue au poste d'adjoint administratif à la direction générale et au poste de commisréceptionniste Réseau Biblio Outaouais: Rapport annuel 2013-2014 du Réseau Biblio de l'Outaouais et de notre bibliothèque Invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 27 juillet à 10h Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques: Programme Environnement-Plage. MRC de Papineau: 1. Dépôt du second projet du schéma d'aménagement et de développement.

14-07-17473 Demande d'appui concernant la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste

ATTENDU la demande de la municipalité de Lac-des-Plages concernant la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste acheminée à la MRC de Papineau par sa résolution numéro 2014-05-099;

ATTENDU la résolution numéro 2014-06-113 de la MRC de Papineau stipulant l'appui à la municipalité de Lac-des-Plages dans sa démarche auprès de Postes Canada;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil appuient la MRC de Papineau dans ses démarches auprès de Postes Canada afin de revoir la réduction des heures d'ouverture de bureaux de poste situés sur le territoire de la MRC;

Adoptée.

14-07-17474 Appui à la municipalité de Plaisance concernant la fermeture d'un pont par le ministère des Transports du Québec (MTQ)

ATTENDU la résolution numéro 05-116-14, adoptée par la municipalité de Plaisance lors de sa séance du conseil tenue le 5 mai dernier, relative à la réfection du pont situé sur la route 148 dans la Municipalité en 2016-2017;

ATTENDU QUE le ministère des Transport prévoit que les travaux seront échelonnés sur une période de dix-huit (18) mois et qu'ils occasionneront la fermeture complète du pont;

ATTENDU QUE la fermeture dudit pont à toute circulation occasionnera des répercussions négatives sur l'ensemble des commerçants et des résidents de la municipalité de Plaisance et de la route 148;

ATTENDU QUE la municipalité de Plaisance demande au MTQ de trouver une solution de rechange afin de procéder à la réfection dudit pont, en permettant la circulation des automobiles et des véhicules d'urgence;

ATTENDU les effets négatifs d'une telle décision sur la région;

ATTENDU la résolution numéro 2014-05091, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Papineau tenue le 21 mai 2014, relative à la dénonciation dudit projet de réfection;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal de Duhamel dénoncent le projet de la réfection du pont situé sur la route 148, et plus particulièrement, dans la municipalité de Plaisance tel que proposé par la direction territoriale de l'Outaouais, considérant l'impact sur le développement du territoire ainsi qu'au niveau d la qualité de vie des citoyennes et des citoyens du territoire de la MRC;

Et qu'

Une copie de la présente résolution soit acheminée au MTQ pour considération.

Adoptée.

Avis de motion: Remplacement du règlement numéro 05-2009 Modalités de paiement et de dates d'échéances des versements de taxes

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Michel Longtin afin de modifier le règlement numéro 05-2009 concernant les versements de taxes sera adopté lors d'une assemblée subséquente. Il y aura dispense de lecture.

Avis de motion pour le remplacement du règlement numéro 21-2010 concernant la gestion des matières résiduelles et du recyclage

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Gaëtan Lalande afin de modifier le règlement numéro 21-2010 concernant les matières résiduelles et du recyclage. Il y aura dispense de lecture.

14-07-17475 Participation financière: réseau de surveillance des lacs

ATTENDU QUE les Associations des lacs du territoire de la municipalité de Duhamel adhèrent au programme d'analyse d'eau des lacs d'Environnement Québec annuellement;

ATTENDU QU'une politique du réseau de surveillance des lacs est jugée nécessaire pour la participation financière auprès des associations;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal adoptent une politique de réseau de surveillance des lacs à savoir:

1. D'appuyer financièrement la moitié des coûts encourus de l'analyse d'eau des lacs par association.

2. Des pièces justificatives et rapports d'analyse de l'eau soient présentés par les Associations.

Adoptée.

14-07-17476 Projet d'appel regroupé pour l'aménagement de la bibliothèque

ATTENDU QUE le Réseau Biblio de l'Outaouais travaille à l'élaboration d'un projet d'appel regroupé régional Aménagement Biblio pour des projets de constructions, de rénovations, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés en bibliothèque dans le but de déposer une seule demande de subvention régionale regroupée des projets des municipalités auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC);

ATTENDU QUE ce projet d'appel régional, géré par le Réseau BIBLIO de l'Outaouais, vise à réaliser de petits projets de rénovations, de constructions, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés de moins de 100 000\$;

ATTENDU QUE la Municipalité pourrait profiter d'une subvention pour rénover et améliorer sa bibliothèque équivalant à 50% (ou à 90% dans le cas d'une municipalité dont l'indice de richesse est de moins de 75% des coûts admissibles;

ATTENDU QUE la Municipalité doit attendre que le Réseau BIBLIO de l'Outaouais ait reçu une confirmation formelle du MCC concernant l'acceptation des projets déposés et les subventions allouées avant d'entreprendre les travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité devra signer une convention avec le Réseau BIBLIO de l'Outaouais lorsque les projets déposés seront annoncés par le MCC afin d'officialiser l'aide financière qui sera versée à la Municipalité pour la réalisation de ces travaux en bibliothèque;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal mandatent madame Claire Dinel à produire et déposer avant le 12 décembre 2014 auprès du Réseau Biblio de l'Outaouais tous les documents nécessaires pour participer au projet d'appel regroupé régional Aménagement Biblio.

Adoptée.

14-07-17477 Demande d'aide financière du Club Quad de la Petite-Nation et des Maraudeurs

ATTENDU QUE le revêtement extérieur de la bâtisse du Club Quad de la Petite-Nation et des Maraudeurs doit être refait;

ATTENDU QU'une soumission a été demandée pour la rénovation de la bâtisse:

Il est résolu à l'unanimité

Que.

Les membres du Conseil approuvent une aide financière au montant de 2000\$ pour la rénovation extérieure de la bâtisse du Club Quad de la Petite-Nation et des Maraudeurs sur présentation de pièces justificatives

Et que,

5

verso

Les dépenses autorisées sont les achats de matériaux, les services ou la main d'oeuvre externe

Et que,

Le poste budgétaire du fonds discrétionnaire soit affecté.

Adoptée.

DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (SUITE)

Compte rendu de l'Hygiène du milieu

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu.

TRAVAUX PUBLICS

Compte rendu des travaux publics

Monsieur Michel Bédard donne le compte rendu des travaux publics.

14-07-17478 Achat d'un fardier

CONSIDÉRANT que le fardier actuel ne correspond plus au besoin du service des travaux publics et que ce dernier est trop limité en capacité de charge;

CONSIDÉRANT que Daniel René, directeur de la gestion du territoire, recommande l'achat d'un nouveau fardier (capacité 20 tonnes métriques (TM) au lieu de 9 TM) pour le transport de la rétrocaveuse de la Municipalité, de matériel et d'équipement de véhicules lourds, ainsi que pour la pelle mécanique louée;

Il est résolu à l'unanimité

QUE Daniel René soit autorisé à signer tout document relatif à l'achat d'un nouveau fardier, capacité 20 TM, chez Remorques TRG à Trois-Rivières;

QU'un budget de 17 950\$, plus les taxes applicables et le transport, soit alloué et financé à même le fonds de roulement pour un terme de 3 ans;

Adoptée.

14-07-17479 Autorisation de signature des documents de la SAAQ

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire soit autorisé à signer tout document de la SAAQ pour et au nom de la municipalité de Duhamel.

Adoptée.

14-07-17480 Offre de service de concassage

ATTENDU QUE la Municipalité de Duhamel a reçu la visite d'une analyste du Ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), et que cette dernière a relevé quelques infractions à la loi sur la qualité de

l'environnement dans la sablière de la route 321 appartenant à la Municipalité;

ATTENDU QU'une des infractions relevées concerne la présence de béton dans la sablière de la route 321 et que la Municipalité doit s'en départir;

ATTENDU QUE le béton peut être concassé et utilisé pour le rechargement des chemins de la Municipalité;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal autorisent la firme Démolition Piché à procéder au concassage du béton de la sablière de la route 321 ainsi que la pierre dynamitée qui a été déposée dans la sablière de la côte jaune au montant de 9,50\$ la tonne pour du 0- 21/2po. et 10\$ la tonne pour du 0-3/4 po.

Et que,

La matière de concassage soit utilisée pour le rechargement des chemins municipaux.

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Compte rendu de la Sécurité incendie

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu des activités de la Sécurité incendie.

14-07-17481 Mise à jour du comité de la Sécurité civile

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Duhamel reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Ministère de la Sécurité publique.

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité

Que

L'organisation municipale de la sécurité civile soit mise à jour;

QUE,

Les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile:

Madame Claire Dinel -coordonnateur municipal de la sécurité civile Madame Liette Quenneville- administration

Monsieur Benoit Fiset - Sécurité-incendie

Madame Nathalie Brunet- Communications

Madame Marie-Pier Pilon, agente de la SQ et marraine de la Municipalité-Sécurité des personnes

7

verso

Madame Roselyne Bernard- Services aux personnes sinistrées Monsieur Daniel René- Services techniques et Transports

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de la sécurité civile de notre municipalité.

Adoptée.

14-07-17482 Embauche d'un pompier volontaire

ATTENDU QUE la recommandation du directeur du service à l'effet de nommer monsieur Patrick Douglas à titre de pompier volontaire de Duhamel pour une période d'essai d'un an, et ce, conformément au règlement 04-002 « établissement du service d'incendie » ;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Suite à la recommandation de monsieur Benoit Fiset, directeur du service d'incendie, les membres du Conseil nomment monsieur Patrick Douglas à titre de pompier de Duhamel pour une période de probation d'un an à raison de trois jours semaine ;

Adoptée.

14-07-17483 Abroger la résolution numéro 00-07-12481- Politique de remplissage de piscine

Il est résolu à l'unanimité

Que,

La résolution numéro 00-07-12481 intitulée "Politique de remplissage de piscine" soit abrogée.

Adoptée.

14-07-17484 Politique de remplissage de piscine

Il est **résolu** à l'unanimité

Qu'

Une nouvelle politique concernant le remplissage des piscines est adoptée à savoir:

- 1. Le Conseil autorise l'utilisation du citerne par l'entremise du service Incendie pour le remplissage des piscines.
- 2. Toute demande de remplissage de piscine est préalablement présentée au bureau municipal, 2 semaines avant la date requise.
- 3. Le coût demandé au montant de 250\$ comble la dépense nette de salaire des deux pompiers et de l'essence requise.
- 4. Il est entendu qu'advenant l'annulation de la demande le jour même, 50% du coût demandé sera facturé au requérant.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Compte rendu de service d'Urbanisme et d'environnement

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu du service d'Urbanisme et madame Doris Larose présente celui de l'environnement.

14-07-17485 Réfection des toilettes sèches à l'aire de pique-nique au lac Gagnon

ATTENDU QU'une demande d'aide de la part de l'Association des propriétaires du lac Gagnon (APLG) a été reçue à l'effet de voir à la réfection des toilettes sèches au lac Gagnon;

ATTENDU QUE la loi Q2R22 exige l'embauche d'un technologue pour effectuer toute modification apportée à des toilettes publiques;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal autorisent une aide financière pour l'avis d'un technologue et le temps de la machinerie.

Et que,

Les frais de matériaux et autres mains d'oeuvre seront aux frais de l'Association des propriétaires du lac Gagnon (APLG).

Adoptée.

<u>14-07-17486 Projet de végétalisation et de stabilisation de la sablière de la Route 321</u>

ATTENDU QUE les infractions relevées dans la sablière de la route 321 par Ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

ATTENDU QUE cette agente du Ministère a rencontré Monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire de la Municipalité de Duhamel, et lui a expliqué les problématiques en indiquant les façons de les solutionner;

ATTENDU QUE la municipalité se doit de régler ces problématiques dans des délais raisonnables;

Il est résolu à l'unanimité

DE sursoir au moratoire adopté le 6 juin dernier sous la résolution numéro 14-06-17459, et ce, seulement afin de permettre au directeur de la gestion de territoire d'entreposer des sols excavés non contaminés (provenant du nettoyage de fossé, de stabilisation, etc.) dans la sablière de la route 321 de manière à avoir du matériel pour stabiliser une section problématique faisant partie des infractions relevées par l'Agente du Ministère. Cette section sera par la suite ensemencée.

QUE,

Des échantillons soient prélevés de façon sporadique et représentant les différents endroits de récupération de ces sols et que ces échantillons soient analysés afin de s'assurer qu'aucun contaminant de type hydrocarbures ne soit présent dans ces remblais. Tout sol, trouvé contaminé, doit être immédiatement retiré du site, tel qu'exigé par le Ministère.

14-07-17487 Abroger résolution numéro 13-08-17153- Installation de quais sur cinq lacs

Il est résolu à l'unanimité

Que,

La résolution numéro 13-08-17153 soit abrogée.

Adoptée.

14-07-17488 Appui à l'ACPD- Installation de quais sur quatre lacs

ATTENDU QUE l'Association de l'A.C.P.D. souhaite procéder à l'installation de quais flottants sur quatre lacs ensemencés par l'A.C.P.D.;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles demande l'appui de la Municipalité dans ce projet;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal appuient l'Association de l'A.C.P.D. dans le projet d'installation des quais sur les lacs St-Ange, Blanc, Bourgeois et Guindon.

Adoptée.

POINT D'INFORMATION

Tenue d'une consultation publique pour le second projet de règlement du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Papineau le 10 juillet 2014 à 19h à lac Simon et le 6 août 2014 à Chénéville.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Compte rendu des loisirs, culture et tourisme

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu des activités de loisirs, culture et tourisme.

14-07-17489 Demande de subvention au Programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais

ATTENDU QU'une valorisation des lieux naturels et patrimoniaux dans la municipalité de Duhamel serait opportun;

ATTENDU QUE des circuits d'interprétation des lieux naturels et patrimoniaux pourraient être créés;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Madame Claire Dinel, directrice générale soit mandatée à demander une subvention dans le cadre du Programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais auprès de la Centre régional des élus de l'Outaouais (CREO).

14-07-17490 Autorisation de la pêche blanche sur le lac St-Ange

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles a déjà ensemencé le lac St-Ange situé sur le territoire de la municipalité de Duhamel;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles recommande de faire la pêche blanche sur le lac St-Ange;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Suite à la recommandation du ministère des Ressources naturelles, la Municipalité appuie l'ACPD à présenter une demande au Ministère à l'effet d'autoriser la pêche blanche sur le lac St-Ange.

Adoptée.

14-07-17491 Location de l'église pour la tenue de concerts

ATTENDU QUE des concerts ont lieu dans la municipalité de Duhamel quelques fois par année;

ATTENDU QUE l'église est l'endroit approprié pour la tenue de concerts;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil municipal autorisent la location de l'église pour la tenue de spectacle.

Adoptée.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

14-07-17492 Fermeture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Adoptée.

L'assemblée se termine à 21h.

David Pharand Claire Dinel, gma
Maire Directrice générale